



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

financement

Question écrite n° 99689

Texte de la question

M. Jean-Marc Nesme attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'urgence de favoriser et soutenir la recherche sur la vision. En effet, l'OMS prévoit d'ici 25 ans la doublement du nombre de malvoyants dans le monde soit 250 millions de personnes. Ainsi la cécité et la malvoyance ainsi que la maladie d'Alzheimer risquent d'être demain de graves fléaux si la recherche n'est pas orientée dans ces domaines. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer ce qu'elle envisage de proposer pour soutenir la recherche en ce sens.

Texte de la réponse

La santé, le bien-être, l'alimentation et les biotechnologies est un des trois axes prioritaires retenus par la Stratégie nationale de la recherche et de l'innovation (SNRI). Au sein de cet axe, une attention particulière est portée sur le vieillissement et les maladies neurodégénératives, parmi lesquels on trouve la maladie d'Alzheimer, mais aussi le glaucome qui est une des causes principales de la cécité. Pour mettre en oeuvre cette stratégie, des alliances ont été créées pour coordonner la recherche sur les priorités de la SNRI. Ainsi, l'Alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé (AVIESAN), doit me remettre prochainement, sa feuille de route dans laquelle elle indiquera au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, les programmes qu'elle compte lancer pour répondre aux défis du domaine. Pour être efficace cette coordination doit aussi être portée au niveau européen. C'est pourquoi lors de la présidence française de l'Union européenne, Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche a proposé le lancement de l'initiative de programmation conjointe sur les maladies neurodégénératives et en particulier Alzheimer. Elle regroupe aujourd'hui 23 pays et a pour objectif de lancer des programmes de collaboration européen financés par des fonds propres des pays dans un processus de participation volontaire selon un agenda de recherche stratégique défini en commun. Par ailleurs, le 28 novembre 2008 a été créé l'Institut de la vision, un des plus importants centres de recherche intégrée sur les maladies de la vision en Europe. Il réunit sur un même site la recherche fondamentale, clinique et industrielle. Il accueille une douzaine d'équipes de recherche (Inserm, université Pierre-et-Marie-Curie, CNRS) travaillant sur les différentes problématiques de la vision : imagerie de la rétine, DMLA (dégénérescences maculaires liées à l'âge), glaucome, rétinopathies diabétiques et pigmentaires... À leurs côtés, une dizaine d'entreprises, installées dans l'Institut, développent des projets de recherche dans le domaine de la vision. L'Institut de la vision s'est vu attribuer plusieurs labels importants dont un par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, le label Institut Carnot. Ce label est attribué aux structures telles que l'Institut de la vision, qui place la recherche partenariale au coeur de sa stratégie de développement. Il garantit un très haut niveau de professionnalisme dans les échanges entre laboratoires académiques et entreprises privées. Dans le cadre des investissements d'avenir, l'Institut de la vision est lauréat « Laboratoire d'excellence » ce qui souligne l'excellence des scientifiques de ce site. Il recevra à ce titre 22 Meuros dans les dix ans qui viennent pour accueillir des étudiants et chercheurs de haut niveau et augmenter ainsi la taille des équipes de recherche. L'État, par les investissements d'avenir, apporte un soutien financier sur le long terme puisqu'il s'engage sur le financement des recherches pour dix ans.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nesme](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99689

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 2011, page 1141

Réponse publiée le : 3 mai 2011, page 4504